

Réponse du gouvernement au rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international

publique au développement en faveur de l'Iran, les ressources disponibles pour la promotion des contacts avec la société civile sont limitées. Cependant, dans les limites du cadre stratégique et des enveloppes financières existantes, le gouvernement a eu des contacts et un dialogue constructifs. Des entreprises canadiennes ont des activités en Iran, surtout dans les secteurs du pétrole et du gaz, des ressources et de l'agriculture. Le gouvernement continuera d'examiner les possibilités d'organiser des échanges universitaires et culturels axés sur des intérêts communs. Les liens qu'entretient la communauté irano-canadienne avec l'Iran peuvent également étayer ces efforts.

RECOMMANDATION 9

Le Canada devrait continuer d'exercer des pressions sur l'Iran pour que ce pays respecte toutes les obligations qu'il a contractées dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et, plus particulièrement, honore les engagements qu'il a pris auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique après avoir admis, en octobre 2003, qu'il avait contrevenu aux règles.

Depuis deux ans, la question nucléaire iranienne est au centre des délibérations à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Sept rapports diffusés par le directeur général de l'AIEA ont fourni des preuves troublantes selon lesquelles l'Iran présente une constance manifeste de non-respect de ses obligations en matière de non-prolifération nucléaire. Face au comportement de l'Iran, le Conseil des gouverneurs de l'AIEA a adopté six résolutions fermes exprimant ses vives préoccupations. Le 27 septembre, le Canada a pris la présidence du Conseil des gouverneurs de l'AIEA pour une durée d'un an. L'un de nos objectifs consiste à faire en sorte que la question nucléaire iranienne se règle rapidement et de manière pleinement satisfaisante à l'AIEA.

Le gouvernement, favorable à une approche multilatérale de ce problème, est très actif au sein de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), du G8 et d'autres organisations. Il a en outre soulevé à plusieurs reprises auprès du gouvernement de l'Iran ses préoccupations en ce qui a trait à l'ampleur et à la nature du programme nucléaire iranien. Le gouvernement a appuyé l'adoption, par l'AIEA, le 29 novembre 2004, d'une autre résolution ferme relative au programme nucléaire de l'Iran, qui représente un autre pas de franchi en vue d'une éventuelle solution permanente aux vives inquiétudes internationales suscitées par les activités nucléaires de l'Iran.

Le 14 novembre 2004, le trio européen composé du Royaume-Uni, de la France et de l'Allemagne a conclu un autre accord avec l'Iran, fondé largement sur une entente trouvée en octobre 2003 et que l'Iran n'avait pas pleinement mise en oeuvre. En vertu de ce récent accord, l'Iran a de nouveau accepté de suspendre toutes ses activités d'enrichissement et de retraitement de l'uranium, et de se soumettre aux vérifications de l'AIEA. En retour, le trio européen a accepté